



**ATTESTATION DE DÉPÔT DE FONDS A UN COMPTE BLOQUÉ
« AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL »**

- Art. L225-146 et L223-32 du Code de Commerce
- Art. R225-29 du Code de Commerce,
- Art. R223-3 à R223-5 du Code de Commerce

Je soussigné(e) Ingrid LACOUR-COULON
agissant en qualité de CONSEILLER PROFESSIONNELS
à la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE dont le siège au 106
quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés
de Bordeaux sous le n° 434 651 246

**Atteste qu'une somme de TREIZE MILLE CINQ CENT EUROS (13500 €) a été versée sur un compte
bloqué « Augmentation de Capital Social », ouvert dans les livres de la Caisse Régionale de
Crédit Agricole d'Aquitaine, Agence de MERIGNAC pour la société A.F GENESE**

Le versement se décompose comme suit :

Dépositaire	Montant
Jean-Sébastien SUZE	13 500 €

**La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des
Sociétés et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation
après déblocage.**

Fait à MERIGNAC. le 12/06/2025

Signature,


 **CRÉDIT AGRICOLE
D'AQUITAINE**
Espace Pro Bordeaux Rive Gauche
16 A, Avenue Pythagore
33700 MERIGNAC
Tél. 05 56 11 10 90 - Fax 05 56 97 71 94
pro.rivegauche@ca-aquitaine.fr